

SEPTEMBRE 2026

Notre Conseil exécutif national s'est réuni à Ottawa du 22 au 24 septembre 2026. Voici les faits saillants de ses délibérations et décisions.

In memoriam

Le Conseil exécutif national a observé une minute de silence pour souligner la perte de membres de la famille du SCFP : Barry Jones, section locale 116 du SCFP; John Leonard, section locale 498 du SCFP; Lynn Raback, section locale 997 du SCFP; Emelyne Demosthene, section locale 4429 du SCFP; Bryan « B-Y » Harris, section locale 1252 du SCFP; Kristen Lejeune, section locale 1726 du SCFP; Gord Delbridge, section locale 500 du SCFP; Jenna Croucher, section locale 3324 du SCFP, décès en milieu de travail; Mike MacKenzie, section locale 3324 du SCFP, décès en milieu de travail; Geraldine McGuire, ancienne secrétaire-trésorière nationale; Steve Smith, membre du personnel actif; Maureen Mathews, membre du personnel à la retraite; Robert Byers, membre du personnel à la retraite; Pierre Lamothe, membre du personnel à la retraite; Stephanie Smith, Fraternal – BC General Employees' Union.

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le Conseil exécutif national a accueilli Bridget Tolley, des Familles des Sœurs par l'esprit, qui a raconté son histoire personnelle et parlé de sa recherche constante de la justice et de la reddition de comptes pour les femmes et les filles autochtones.

Nomination de membres de jury régionaux

Le Conseil exécutif national a approuvé la reconduction du mandat de 28 membres de jury régionaux pour une période de deux ans, de septembre 2026 à septembre 2028.

Soutien financier

Le Conseil exécutif national a approuvé 38 demandes de campagnes à frais partagés totalisant 2 281 031,38 \$ et huit demandes de soutien juridique et d'arbitrage totalisant 568 247,63 \$.

Fonds national d'aide aux sinistrés

Le Conseil exécutif national a adopté une motion visant à allouer 50 000 \$ de son Fonds national d'aide aux sinistrés pour venir en aide aux collectivités canadiennes touchées par les incendies de forêt et autres désastres naturels.

Section locale 5490 (Pascan Aviation)

Le Conseil exécutif national a adopté une motion visant à autoriser un don de 10 000 \$ de la Caisse nationale de grève à la section locale 5490 du SCFP, Pascan Aviation, dont les membres ont été en grève pendant presque 11 mois, à partir du 28 octobre 2025.

Incidences sur le climat du congrès de 2025

Le Conseil exécutif national a adopté une motion visant à autoriser des dons totalisant 120 096 \$ aux organisations environnementales ci-dessous, sur recommandation du Comité national de l'environnement :

- Conservation Corps / Green Team (Équipe verte)
- EcoTrust Canada
- ROEE (Regroupement des organismes environnementaux en énergie – Québec)
- Southeast Environmental Association
- Eastern Ontario Model Forest

Ce montant équivaut au coût de la compensation des émissions de carbone du congrès et sera distribué également entre les cinq organisations, chacune recevant 24 019,20 \$.

Résolution – Guerre commerciale

Le Conseil exécutif national a adopté une résolution demandant au SCFP de recourir aux marchés publics pour protéger et créer de bons emplois syndiqués, renforcer les industries et les chaînes d'approvisionnement canadiennes et bâtir la capacité du secteur public. La résolution engage le SCFP à promouvoir des produits et services canadiens et offerts par une main-d'œuvre syndiquée, à réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs États-Uniens, à aider les sections locales à rapatrier à l'interne le travail sous-traité et à collaborer avec d'autres syndicats à organiser des efforts de lobbying, d'action politique et de campagnes publiques en appui aux travailleuses et travailleurs et aux industries touchées. Le SCFP examinera aussi ses propres pratiques d'approvisionnement et créera des ressources pour aider les organismes à charte à atteindre ces objectifs. Le texte complet de la résolution se trouve [ici](#).

Résolution – Défendre le droit de grève

Le Conseil exécutif national a adopté une résolution demandant au SCFP de lutter pour l'abrogation de l'article 107 du *Code canadien du travail* et la protection du droit des travailleuses et travailleurs à la grève et à la libre négociation collective. La résolution engage le SCFP à entreprendre des efforts de lobbying et de sensibilisation publique, à collaborer avec le CTC et d'autres syndicats, à aider les membres et les sections locales à rencontrer des parlementaires et à recourir à des stratégies juridiques au besoin. La résolution demande des amendements au projet de loi C-39 pour renforcer les protections contre les roulements de contrats, empêcher les retards injustifiés dans les négociations et veiller à ce que les syndicats aient leur mot à dire dans la nomination de médiatrices et médiateurs spéciaux. Le texte complet de la résolution se trouve [ici](#).